

100€ POUR LES « GRANDS ROULEURS »

Etes-vous concerné ?

UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE « GRANDS ROULEURS » EST PROPOSÉE PAR L'ETAT POUR LIMITER L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT SUR LES MÉNAGES MODESTES DÉPENDANT DE LEUR VÉHICULE POUR TRAVAILLER DANS UN CONTEXTE DE FLAMBÉE DES PRIX LIÉE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET AUX TENSIONS INTERNATIONALES.

CETTE **AIDE DE 100€ PAR VÉHICULE** EST ÉQUIVALENTE À 20 CENTIMES D'EUROS PAR LITRE POUR UNE CONSOMMATION MOYENNE DE CARBURANT SUR SIX MOIS. PRÈS DE TROIS MILLIONS DE TRAVAILLEURS DITS « GRANDS ROULEURS » POURRONT EN BÉNÉFICIER S'ILS EN FONT LA **DEMANDE À PARTIR DU 27 MAI 2026 DEPUIS LE SITE [IMPOTS.GOUV.FR](https://impots.gouv.fr)**.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Vous utilisez votre voiture pour aller travailler

+



Vous avez des revenus modestes

+

Vous faites :

+ 15 KM

entre votre domicile et votre lieu de travail.

OU

+ 8000 KM / AN

pour le travail (professions mobiles).

LES CONDITIONS DE REVENUS

Aide ouverte aux contribuables ayant un **revenu fiscal par part inférieur ou égal à 16880 €** (au titre des revenus 2024).

SALAIRES NETS INDICATIFS

Pour une personne seule

En dessous de 1508 € / mois

Pour un couple avec 1 enfant

En dessous de 3771 € / mois

Pour un couple avec 2 enfants

En dessous de 4525 € / mois

COMBIEN ?



100€

Environ 0,20 € par litre sur 6 mois

- ✓ Une indemnité forfaitaire de l'Etat
- ✓ Versée une seule fois sur le compte bancaire.

COMMENT DEMANDER ?



- ✓ Faites votre demande sur impots.gouv.fr
- ✓ Un simulateur est proposé : [Simulateur d'indemnité carburant 2026](#)
- ✓ Ouverture : **27 mai 2026**

Important :

- Ce n'est pas automatique, il faut faire la demande.
- Ce n'est pas Bordeaux Métropole qui verse l'indemnité forfaitaire.

A FO, on en pense quoi?

L'indemnité « grands rouleurs » est utile mais insuffisante pour aider nos collègues en difficulté.

Nous demandons :

- **des conditions de ressources moins restrictives** pour avoir accès à l'aide de l'Etat,
- l'octroi par Bordeaux Métropole de la **prime carburant de 600€**, pour l'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène,
- une aide **Forfait Mobilité Durable (FMD) plus importante.**